



## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du mardi 16 janvier 2024

L'an 2024, le 16 janvier à 20h, les membres du Conseil Municipal se sont réunis au Centre culturel, sous la présidence de Monsieur le Maire Walter MARTIN, suite à la convocation du 12 janvier 2024.

**Présents :** M. Walter MARTIN, Mme Annie SOCHAY, M. François BESSON (pouvoir de Mme DEBARD), Mme Fabienne RAVET, Mme Annick PERRET (pouvoir de Mme MASNADA), M. Emmanuel PERRIN, M. Eric PERRET (pouvoir de M. BUATIER), M. Jean-Louis BALLUTO, M. Xavier MAISONNEUVE (pouvoir de Mme CUZENARD), Mme Gaëlle CURNILLON, M. Vincent MAURICE (pouvoir de M. VEYRET), M. Stéphane PERRAUD, Mme Aurélie BOZONNET, Mme Morgane SARTORETTI, Mme Sandrine PENE, M. Christian FONTAINE

**Excusés :** Mme Sylvie DEBARD (pouvoir à M. BESSON), M. Hervé BUATIER (pouvoir à M. PERRET), M. Olivier ABRIAL, Mme Colette MASNADA (pouvoir à Mme PERRET), M. Ludovic VEYRET (pouvoir à M. MAURICE), Mme Patricia CUZENARD (pouvoir à M. MAISONNEUVE), Mme Marina ALBANO

**Secrétaire de séance :** M. Vincent MAURICE

### Gendarmerie - Bilan de l'année 2023

Le Conseil accueille l'Adjudant-chef RIBEIRO venu présenter le rapport annuel de la Gendarmerie.

Sur le territoire de la communauté de brigades (zone de 30 000 habitants au nord de Bourg) on enregistre une baisse des cambriolages (-15%) mais une hausse des violences intrafamiliales (un fait par semaine) et des violences sexuelles (+28%). Les contrôles se sont multipliés consécutivement à l'accroissement du nombre de tués sur les routes (8).

A Attignat plus spécifiquement on relève de nombreuses infractions routières et trois accidents corporels. Moitié moins de cambriolages, une stabilité des vols de véhicules, mais une augmentation des destructions-dégradations de biens.

La mobilisation nationale des forces de l'ordre lors des prochains jeux olympiques impactera les effectifs estivaux de la brigade.

Le compte-rendu de décembre est adopté à l'unanimité.

### Accueil périscolaire et restaurant scolaire – Subventions de l'Etat

A l'unanimité le Conseil ajoute un sujet nécessaire au dépôt de nos demandes de subvention auprès de l'Etat (DETR-DSIL-Fonds vert). Il s'agit d'actualiser l'estimatif total des travaux et de la maîtrise d'œuvre à 2 656 858,08 euros hors taxes. Le Conseil valide ce montant.

### Bibliothèque – Arrivée d'une responsable et demande de subvention

Mme SOCHAY rappelle l'objectif d'homologation de la bibliothèque municipale. La Commune peut percevoir une subvention de fonctionnement sous condition d'une gestion en régie directe et de la nomination d'un

salarié qualifié. En partenariat avec le Conseil départemental qui nous a assistés tout au long du processus, Mme SOCHAY annonce l'arrivée de Mme Nathalie MONTERRAT en qualité de responsable de la bibliothèque-future médiathèque à compter du 11 mars prochain. Le Conseil autorise officiellement le Maire à solliciter l'aide financière du Département.

### **Grand Bourg – Attribution de compensation supplémentaire**

M. le Maire explique que la Communauté de communes de Montrevel subventionnait systématiquement certaines associations et plus particulièrement des bibliothèques en soustraction de la dotation de ses communes, une pratique qui n'était pas généralisée dans les intercommunalités voisines. En 2017 le Grand Bourg a temporairement poursuivi ce principe dans le périmètre de l'ex-CCMB, mais aujourd'hui dans une optique d'équité et d'harmonisation du fonctionnement à 75 membres, GBA propose de majorer les attributions de compensation des communes concernées et de les laisser en disposer. Pour Attignat il s'agit d'accepter de percevoir 6 215€ supplémentaires en fonctionnement. Le Conseil accepte à l'unanimité.

### **Finances – Ouverture de comptes à terme**

Stratorial a évalué nos capacités financières. Notre maîtrise des dépenses de fonctionnement fait qu'aujourd'hui nous disposons d'une trésorerie suffisante pour investir et, du fait de la programmation des projets sur deux ans (Château, périscolaire, équipements sportifs), nous pourrions placer l'excédent sur un fonds sécurisé à court terme que nous propose la DGFIP. A l'unanimité le Conseil place 500k€ sur six mois et 1M€ sur douze mois aux taux nominaux de 3,73% et de 3,61 %. En cas de retrait anticipé c'est le taux du mois précédant qui s'appliquera sans pénalité. M. le Maire précise que Viriat et Ceyzériat ont également ouvert de tels comptes.

### **SIEA – Définition des dépenses d'investissement**

Depuis 2018 la Préfecture de l'Ain considérait que la plupart des dépenses d'éclairage public devait s'imputer en section de fonctionnement sur la base d'une analyse juridique et financière des compétences exercées par les communes et le SIEA. Un arrêté ministériel vient d'abroger cette doctrine. Le SIEA a délibéré pour une réaffectation en investissement et invite les communes à faire de même. Le Conseil adopte ce principe à l'unanimité.

### **Cimetière – Instauration d'un tarif spécifique**

Des concessions de columbarium souscrites en 2008 arrivent à échéance. Plusieurs familles en ont demandé le renouvellement. Sur proposition de M. BESSON le Conseil crée un tarif spécifique au columbarium de l'ancien cimetière.

### **Rapports divers**

Mme SOCHAY organise une réunion avec la bibliothèque le 23 février.  
Les vœux au personnel auront lieu le *18 janvier* au Centre culturel.

Mme RAVET annonce le vote du budget en mars.

M. PERRIN rend compte de sa réunion avec la Préfecture au sujet de la planification écologique.  
La commission des associations instruira les demandes de subvention en février.

-----

Rencontre des « 1 000 élus » de l'Agglomération à Ekinox le 26 janvier

Atelier thématique sur le SCOT le 5 février à Bourg

Prochain Conseil municipal le 13 février

Séance levée à 22h15

Le Secrétaire de séance,  
Vincent MAURICE

Le Maire,  
Walter MARTIN